

Valeur économique des écosystèmes coralliens

des Outre-mer français



valeur
annuelle des
services rendus par
les écosystèmes
coralliens

1,3
milliards
d'euros



Des chiffres clefs pour décider.

Les récifs coralliens, herbiers et mangroves contribuent chaque année à hauteur de 1,3 milliards d'euros aux économies de neuf collectivités d'Outre-mer.

Environ 12 000 sociétés, 50 000 emplois et plus de 175 000 ménages dépendent à différents degrés des services rendus par ces écosystèmes.

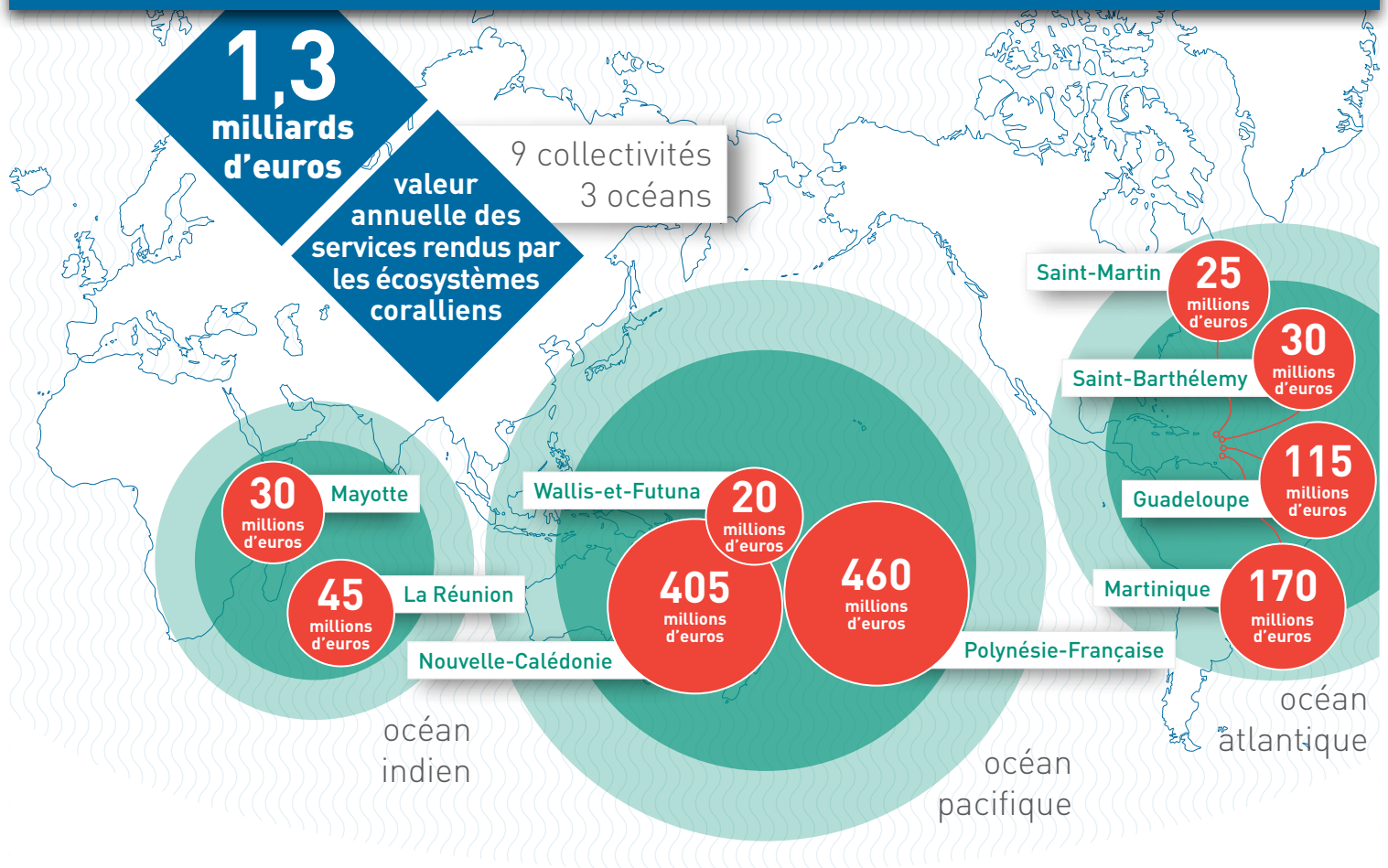
Ce rôle économique met en évidence l'importance de la gestion durable des milieux naturels marins comme un outil de développement économique soutenable des collectivités françaises d'Outre-mer.

IFRECOR

INITIATIVE FRANÇAISE
POUR LES RÉCIFS CORALLIENS



Des leviers de développement pour les économies insulaires



Des contributions directes aux économies locales et des coûts évités considérables

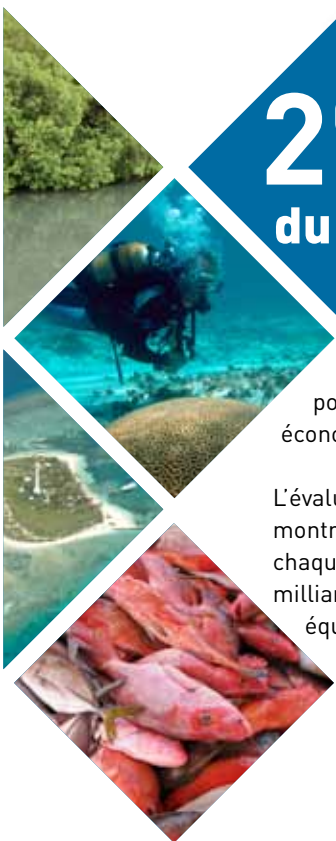
2% du PIB

La prise en compte de la valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et écosystèmes associés est une démarche cruciale pour les politiques de développement économique des Outre-mer.

L'évaluation de cette valeur économique montre que ces services génèrent chaque année une valeur de près de 1,3 milliards d'euros. Cette valeur est équivalente à la valeur ajoutée du secteur bancaire pour l'ensemble de l'Outre-mer.

Plus de 500 millions d'euros sont visibles dans les flux financiers annuels de l'économie des territoires via les valeurs ajoutées des services du tourisme bleu et de la pêche liés aux écosystèmes coralliens. Ils contribuent directement au PIB des collectivités à hauteur de 2% en moyenne. Cette contribution peut atteindre 8% pour celles dont le PIB est plus modeste comme à Saint-Barthélemy.

D'autres services, comme la protection contre les inondations côtières et la séquestration du carbone, ne sont pas comptabilisés dans les statistiques économiques mais évitent toutefois des coûts importants.



Des services écosystémiques à forte valeur économique

Valeurs annuelles des services
rendus par les récifs
coralliens des Outre-mer

315
millions
d'euros

Tourisme bleu

Le service du tourisme « bleu » lié à la beauté scénique et la présence d'espèces emblématiques permet une activité économique basée sur les usages récréatifs des récifs sous différentes formes : excursions découvertes, plongée sous-marine, plaisance, journée plage, etc.

215
millions
d'euros

Pêches & aquacultures

Le service de la pêche est lié à la production de biomasse par les écosystèmes coralliens. A la pêche commerciale s'ajoutent bien souvent des pêcheries vivrières et de loisirs qui représentent un complément de revenus et de protéines important pour certains ménages.

595
millions
d'euros

Protection côtière

Les écosystèmes coralliens absorbent une grande partie de l'énergie de la houle. En réduisant les dommages sur les aménagements littoraux lors des inondations et des autres événements météorologiques extrêmes, ils sont une source d'économies importantes.

175
millions
d'euros

Séquestration du CO₂

Les mangroves et herbiers sont des puits de carbone capables de séquestrer le CO₂. L'estimation de la valeur de ce service est basée sur les prix du marché volontaire des crédits carbone.



Le tourisme bleu

un haut potentiel de développement durable



315 millions d'euros

valeur annuelle du service du tourisme bleu en Outre-mer

Les récifs, fer de lance du secteur du tourisme bleu dans les Outre-mer

Chaque année, plus d'un million de personnes font usage des récifs des Outre-mer sous différentes formes d'activités de loisirs.

Une proportion croissante des visiteurs fait le choix de sa destination selon la qualité de l'offre d'activités liées au milieu marin et à la beauté des écosystèmes côtiers. Ces activités font désormais partie du portefeuille d'activités de loisirs attendu par les visiteurs et s'intègrent dans la stratégie de positionnement des collectivités sur le marché du tourisme bleu.

Ces activités sont liées en grande partie à la santé des écosystèmes marins. Elles génèrent des bénéfices pour près de 1 000 prestataires de loisirs et produisent plus de 2 800 emplois directs. On évalue à plus de 35 000 les emplois indirects liés à ces usages, dans l'hôtellerie, la restauration et le transport.

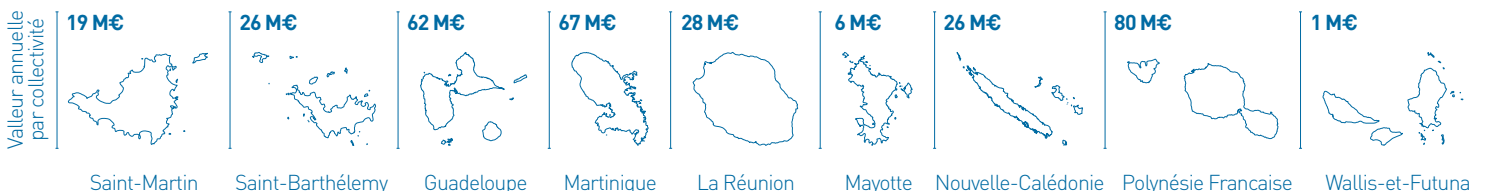
Il s'agit donc de promouvoir un développement durable du tourisme en terme d'impacts sur les milieux naturels.

1 million d'utilisateurs par an

20% des bénéfices du secteur tourisme dépend directement de la bonne santé des récifs.

Selon les collectivités, jusqu'à 80% des visiteurs ont participé à une excursion en mer ou pratiqué la plongée.

Depuis 10 ans, le tourisme bleu représente une source de croissance économique et d'emplois très prometteuse et moins soumise aux cycles conjoncturels du marché touristique traditionnel.



Les pêches récifales

l'aquaculture et la perliculture

215 millions d'euros

valeur annuelle du service des pêches en Outre-mer

Une source de nourriture souvent exploitée de façon non durable

Le service de production de biomasse par les écosystèmes côtiers permet le développement d'une importante activité de pêche récifale. Elle occupe près de 14 000 pêcheurs professionnels qui tirent un revenu de cette activité.

Répartition de la valeur ajoutée du service de production de biomasse par les écosystèmes coralliens

Pêche commerciale
100 M€

Pêche vivrière et de loisir
85 M€

Perliculture en Polynésie Française
30 M€

14 000 pêcheurs pros

De même, plus de 90 000 ménages extraient de la pêche un complément de revenus et de protéines important pour leur bien-être. Ces captures représentent souvent une partie importante de la consommation de poissons des ménages, limitant d'autant les importations de protéines et améliorant ainsi le solde de la balance commerciale des Outre-mer.



Aux Antilles et à proximité des grands centres urbains d'Outre-mer, des volumes de pêche excessifs sont suspectés. Quand elle n'est pas gérée durablement, la pêche impacte directement le niveau d'autonomie alimentaire des collectivités, l'attractivité des sites touristiques et indirectement le service de protection côtière.



La protection côtière

une source d'économies considérables



**valeur
annuelle
du service de
protection côtière
en outre
mer**

**595
millions
d'euros**

Des dommages importants évités

Les récifs coralliens, les mangroves et les herbiers, absorbent jusqu'à 90% de l'énergie de la houle. En bon état de conservation, ces milieux forment une protection naturelle qui permet de limiter les dommages sur la côte lors des événements météorologiques extrêmes. Ils limitent les inondations et contribuent à protéger les plages et le littoral contre l'érosion.

2,4 millions de mètres carrés d'infrastructures hôtelières et d'équipements publics bénéficient de ce service de protection.

**87 000
ménages
protégés**

Si ce service est souvent reconnu, il est paradoxalement rarement pris en compte dans les politiques d'aménagement ou dans les mesures compensatoires d'impacts. Pourtant, cette valeur économique est considérable pour chacune des collectivités d'Outre-mer.



En Polynésie Française, la préservation d'un service de protection côtière, dépendant du bon état écologique des récifs, est fondamentale pour 70% des îles du territoire car l'ensemble des atolls et îles basses, est particulièrement exposé aux ouragans et tempêtes tropicales.

Valeur annuelle par collectivité	3 M€	3 M€	17 M€	66 M€	12 M€	11 M€	168 M€	305 M€	10 M€
	Saint-Martin	Saint-Barthélemy	Guadeloupe	Martinique	La Réunion	Mayotte	Nouvelle-Calédonie	Polynésie Française	Wallis-et-Futuna

La séquestration du CO₂

des puits de carbone pour le climat



175 millions d'euros
valeur annuelle du service de séquestration CO₂ en outre mer

Des bénéfices indirects pour la communauté mondiale

L'ensemble des 33 500 hectares de mangroves et 68 000 hectares d'herbiers des Outre-mer séquestrent un total de 2,5 millions de tonnes d'équivalent CO₂ chaque année. Dans ces écosystèmes, le sous-sol superficiel contient déjà un stock de carbone estimé à près de 80 millions de tonnes.

80 millions de tonnes stockées

Par destruction de ces habitats ou par le creusement des premiers mètres de sol, la totalité de ce stock de carbone est potentiellement graduellement libérable dans l'atmosphère. Selon les prix récents du marché volontaire des crédits carbone, la valeur annuelle du service de séquestration du CO₂ est estimée à 174 millions d'euros.

Chaque année les mangroves et herbiers capturent l'équivalent de l'ensemble des émissions de CO₂ générées par la desserte aérienne de l'Outre-mer.



! Avec son stock estimé à plus de 66 millions de tonnes de CO₂ et une séquestration annuelle proche des 2 millions de tonnes, la Nouvelle-Calédonie représente plus de 85% de la valeur totale du service de séquestration du carbone en Outre-mer.

Collectivité	Valeur annuelle par collectivité
Saint-Martin	3 M€
Saint-Barthélemy	0 M€
Guadeloupe	10 M€
Martinique	8 M€
La Réunion	0 M€
Mayotte	2 M€
Nouvelle-Calédonie	150 M€
Polynésie Française	0 M€
Wallis-et-Futuna	2 M€

4 actions décisives

pour améliorer l'état de conservation des écosystèmes coralliens français

1

Favoriser leur prise en compte dans les stratégies nationales et locales.

Renforcer la prise en compte de ces écosystèmes dans les outils d'aménagement et de développement des Outre-mer (politiques sectorielles, schémas d'aménagement et de développement durable, etc.). Appuyer le développement de plans de gestion intégrée de la zone côtière, notamment en consolidant les réseaux d'espaces marins protégés et les moyens financiers pour bien les gérer.

La valeur des services rendus par les écosystèmes coralliens dans l'économie des collectivités des Outre-mer dépend de leur état de conservation.

Organiser la gestion durable de ces espaces naturels sensibles est un investissement décisif pour le développement économique et l'avenir des Outre-mer.

2

Gérer une pêche durable.

Pour maintenir les ressources, la gestion des pêches passe par le maintien d'un niveau de capture durable et l'utilisation de techniques de pêche non destructrices pour le milieu. La formation des professionnels de la pêche est centrale, ainsi que des contrôles plus réguliers, le développement de techniques alternatives et une bonne valorisation des ressources dans les îles.

3

Lutter contre la pollution des eaux marines et la sédimentation.

Pour réduire l'impact de la pollution des eaux marines, il est crucial de raccorder l'ensemble des habitations à un système d'assainissement collectif ou individuel. Pour limiter le flux de matières en suspension à l'origine de l'hyper-sédimentation dans les écosystèmes coralliens, la lutte contre l'érosion des sols passe par l'amélioration des pratiques agricoles et une conception adéquate des aménagements urbains. Des approches intégrées à l'échelle des bassins-versants sont nécessaires pour mieux gérer les impacts des activités en amont sur les récifs.

4

Promouvoir un tourisme durable.

Le développement d'un tourisme durable lié aux récifs coralliens est l'un des principaux leviers du développement économique des Outre-mer. Systématiser les études d'impact des projets et associer les opérateurs touristiques aux pratiques soutenables de leurs activités contribuent au développement d'une offre touristique durable.

Initiative française pour les récifs coralliens



www.ifrecor.com
Copyright Ifrecor juin 2016

● Référence de l'étude

- Cette brochure synthétise l'étude intitulée "Valeur économique des services rendus par les récifs coralliens et écosystèmes associés des Outre-mer", publiée en 2016, financée par l'Initiative Française pour les Récifs Coralliens (IFRECOR) sous le thème d'Intérêt Transversal (TIT) "socio-économie des récifs".

● Crédits photos

- Franck Mazeas, Julien Wickel, Nicolas Pascal, Eric Clua, Conservatoire du Littoral - DEAL
- Mayotte, Jean-Pascal Quod, Bruce Cauvin,
- Anne Lemahieu, Fabien Védie, iStockphoto

● Auteurs de l'étude

- Nicolas Pascal - USR 3278 - CRIOBE (EPHE/CNRS), Perpignan, France
nicolas.pascal@criobe.pf
- Guillaume Leport - USR 3278 - CRIOBE (EPHE/CNRS), Papetoai, Moorea, Polynésie Française
Guillaume.leport@criobe.pf
- Michel Allenbach - Université de Nouvelle-Calédonie, Nouméa, Nouvelle-Calédonie
michel.allenbach@univ-nc.nc

Cyril Marchand - IRD, Nouméa, Nouvelle Calédonie
cyril.marchand@ird.fr

Pour Martinique :
Pierre Failler et Elise Pâtre - CEMARE, Université de Portsmouth, UK
Pierre.Failler@port.ac.uk

Jean-Philippe Maréchal, Observatoire du milieu marin martiniquais, Fort-de-France, Martinique
marechal.jeanp@gmail.com

● Partenaires

